



Syndicat **Force Ouvrière FINANCES**
Section locale **FO FINANCES62**
DDFiP du Pas de Calais 62000 ARRAS

☎ : 06.04.40.51.41

@ : fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr

🌐 Site web : www.fo-dgfip-sd.fr/062/

“ Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu ” Bertolt Brecht

CDAS du 24 mai 2019 Compte-rendu

Le CDAS s'est réuni le 24 mai 2019 sous la présidence de Mme JOUINOT. La séance s'est ouverte à 9h30 avec les représentants des nouvelles mandatures. Force Ouvrière est nommé secrétaire adjoint de la séance.

1. Nouvelle composition du CDAS et approbation du règlement intérieur

Suite aux élections professionnelles de fin 2018, les sièges des représentants en CDAS se répartissent comme suit :

Nombre total de membres titulaires	Répartition entre les organisations syndicales des sièges revenant au personnel suite aux élections du 06/12/2018				
	FO	CGT	Solidaires	CFDT	UNSA
Personnel					
8	3	2	1	1	1

Le nouveau règlement intérieur, modifié de façon très marginale, a été adopté à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal du CDAS du 4 février 2019

Les échanges concernant la modification du procès-verbal étant toujours en cours entre la Délégation et les OS, il a été convenu de reporter ce vote au prochain CDAS.

3. Note d'orientation 2019

Cette note, destinés aux Présidents de CDAS, réaffirme l'importance des CDAS pour améliorer localement les conditions de vie des agents.

Elle détermine également 3 axes de travail pour l'Action Sociale, lesquels ont émergé à la suite de l'enquête menée en 2017 auprès de 15 000 agents des Ministères Economiques et Financiers :

- Adapter les prestations en fonction des demandes prioritaires des agents
- Optimiser le fonctionnement des opérateurs associatifs (AGRAF, EPAF, ALPAF), pour lesquels des audits sont en cours
- Analyser et améliorer l'action sociale au niveau national et local-

Cette note précise que le budget de l'action sociale est stable, si on tient compte de la suppression de la charge que représentait la participation employeur aux tickets restaurant.

Vos représentants **FO-Finances 62** ne sont pas dupes. Certes le budget s'est stabilisé, mais après avoir subi une baisse au cours des années précédentes.

Par ailleurs, **FO-Finances 62** dénonce vivement le gel de 5% des crédits appliqué cette année, qui conduit à une diminution des CAL de 4724€ pour le Pas-de-Calais. Cette mesure, qui risque fortement de se concrétiser par une suppression pure et simple de ces crédits, va obliger le CDAS du Pas-de-Calais à annuler certaines actions qui auraient dû être menées. Tout simplement inacceptable, dans un contexte où les agents ont plus que jamais besoin de l'Action Sociale !

4. Compte-rendu annuel d'activité 2018 de la délégation

Présenté à l'ensemble des membres du CDAS, il retrace l'activité de l'action sociale en 2018, notamment les moyens et les ressources permettant de mettre en oeuvre différentes actions, et d'offrir à tous les agents du département diverses prestations.

En 2018, 2 248 agents des Ministères Économiques et Financiers pouvaient bénéficier des prestations de l'action sociale départementale, dont 1 600 à la seule DDFiP 62, auxquels s'ajoutent leurs enfants (1 696).

Le rapport met également en évidence la répartition structurelle des effectifs du département, pour lequel on constate une faible proportion des agents de moins de 25 ans tandis que le nombre de retraités est en constante augmentation (2 842 contre 2783 en 2017). A la DDFiP 62, les effectifs se concentrent davantage dans la tranche d'âge [45-64 ans] soit 62% des effectifs.

En 2018 ; le budget 2018 de 94 929 € pour le Pas-de-Calais. Les Crédits d'Action Locale se sont répartis comme suit :

Manifestations	Budget 2018	Réalisation 2018
Arbre de Noël + Chèques cadeaux	61 555,00 €	59 220,00 €
Actions Prévention et Solidarité (avocat, psychologue, kadodrive...)	8 315,00 €	6 840,00 €
Amitiés Finances	1 500,00 €	2 543,00 €
Actions collectives (sorties)	18 059,00 €	18 340,00 €
Journée retraités	1 500,00 €	1 580,00 €
Coin-repas	4 000,00 €	6 392,00 €

A noter que les sorties destinées à tous les agents, petits et grands, actifs et retraités, ont rencontré un vif succès avec, entre autres, les sorties accrobranche d'Arras et de Camiers, le parc Bagatelle, la visite des musées roubaisiens, ou encore le repas au Katy'sfolie !

5. Compte-rendu annuel d'activité 2018 du Service Social

Pour la première année depuis 2015, un bilan a pu nous être présenté, mais pour une partie de l'année seulement, le mouvement social qui était en cours ayant pris fin au milieu de l'année 2018. Les chiffres ne sont donc pas représentatifs. Il a cependant été souligné l'importance du nombre de journées effectuées au titre de la continuité de service, et ce afin de suppléer aux vacances d'emplois dans l'Aisne et l'Oise.

A ce jour, **FO-Finances 62** se félicite d'apprendre que ces emplois ont désormais été pourvu, ce qui va alléger la charge de travail, déjà conséquente, des assistantes de service social du Pas-de-Calais.

Les évolutions des méthodes ont par ailleurs été longuement évoquées par les assistantes de service social, avec la mise en place du dossier social informatisé. Ce nouvel outil, totalement sécurisé et validé par la CNIL, va permettre de faciliter le travail des assistantes de service social.

Enfin, il nous a été précisé qu'un grand plan de visites de services doit être organisé entre 2019 et 2022.

6. Compte-rendu du groupe de travail « Restauration collective » du 8 mars 2019

Ce groupe de travail a réuni les représentants des associations des restaurants collectifs du département ainsi que les représentants de l'Administration. Les organisations syndicales y ont été associées.

Les associations de restauration collective ont fait état de leur situation de plus en plus critique en raison d'une baisse de fréquentation. Les structures ne survivent le plus souvent que par l'apport de personnes extérieures. Les représentants des associations ont également alerté sur l'insuffisance des crédits horaires (décharges) octroyés pour assurer leurs missions. Enfin, ils dénoncent le retard dans le versement des subventions.

Vos représentants **FO-Finances 62** insistent sur la nécessité de maintenir une restauration collective de qualité et à tarif raisonnable, afin que tous les agents puissent bénéficier de repas équilibrés à un coût abordable.

7. Compte-rendu du groupe de travail «Journée retraités » du 25 mars 2019

Suite à ce groupe de travail, la formule a été partiellement renouvelée.

Les différents intervenants seront maintenus, car les agents en sont pleinement satisfaits. Après réflexion, il a été décidé de maintenir le repas à Saint-Martin-lez-Tatinghem, compte-tenu des excellents retours des participants. C'est donc sur l'activité de l'après-midi que le changement portera : le traditionnel bowling laissera place à une visite guidée de la ville de Saint-Omer.

8. Questions diverses

- **Médecin de prévention** : Le contrat avec Dr Skryczniak a été rompu, la période d'essai n'ayant pas été jugée concluante. Une demande a donc été faite pour le remplacer. Un candidat doit prochainement être recontacté. Dans l'attente d'un recrutement - que nous espérons plus rapide que le premier ! - le Dr De Pauw assurera les urgences sur le secteur d'Arras.

- **Abondement des CAL suite à des renforts douaniers dans le cadre du Brexit** : Une demande de crédits complémentaires avait été réclamée pour faire face aux aménagements de coins-repas engendrés par la création de nouvelles structures douanières dans le Calais, à la suite du Brexit. La Déléguée à l'Action Sociale nous a indiqué que si aucun abondement n'avait été accordé, le Secrétariat Général avait cependant financé en totalité les besoins recensés. Aucun crédit du CAL du Pas-de-Calais n'aura donc été utilisé pour cette opération.

- **Présentation du nouveau portail de l'Action Sociale** : Mme Sahm nous a présenté rapidement le nouveau site Internet de l'Action Sociale. D'une ergonomie facilitée, plus sécurisé, et accessible depuis le domicile des agents, nous vous invitons à vous y rendre régulière pour découvrir les dernières actualités concernant l'Action Sociale : <https://actionsociale.finances.gouv.fr/sites/actionsociale/pages-hors-navigation/je-recherche-ma-delegation-depar.html>

Les représentants **FO FINANCES 62** :

Titulaires : Sandrine BONET, Yannig BOURGAIN, Sophie CLETON

Suppléants : Valérie CADET, Clément HANQUEZ, Gautier LEDOUX

Rejoignez **FORCE OUVRIERE** – Le syndicat qui reste un syndicat

1^{ère} Organisation Syndicale dans la Fonction Publique d'Etat

1^{ère} Organisation Syndicale à la DDFIP du Pas-de-Calais